

Première pierre de l'institution pour délinquants dangereux

Destiné à s'implanter sur le site de Champ-Dollon, le futur centre de détention Curabilis ouvrira ses portes au printemps 2013.

La construction de Curabilis démarre enfin sur le site de Champ-Dollon. La première pierre de la nouvelle institution pénitentiaire a été posée hier par les conseillers d'Etat Mark Muller, chargé du Département des constructions et des technologies de l'information, et Laurent Moutinot, responsable du Département des institutions.

Surpopulation carcérale

Répondant à la situation alarmante que constitue la surpopulation carcérale et les conditions de détention inadéquates aux traitements thérapeutiques lourds, c'est une structure pouvant accueillir 92 détenus qui ouvrira ses portes au printemps 2013.

Curabilis prendra en charge des délinquants souffrant de pathologies psychiatriques requérant un encadrement particulier. Certains, jusque-là détenus à Champ-Dollon, seront transférés dans le nouveau centre, libérant ainsi une quarantaine de places dans la prison initiale.

«Ce projet s'inscrit dans une politique plus large menée

depuis quatre ans par le Conseil d'Etat, relative à l'adaptation des infrastructures genevoises – transports, écoles, EMS, prisons – à l'accroissement du nombre d'habitants à Genève», rappelle Mark Muller.

Si la construction de l'institution pénitentiaire de La Brenaz, inaugurée en janvier 2008, avait permis un léger dégorgeement de Champ-Dollon, il n'en restait pas moins urgent de poursuivre la création de nouvelles structures.

D'autres projets de cet ordre sont d'ailleurs prévus pour ces prochaines années: le déplacement de l'unité médicale de Champ-Dollon, qui permettrait la création de quarante cellules, ainsi que l'extension de cette même prison et de La Brenaz.

Un coût non négligeable

La construction de Curabilis coûtera la bagatelle de 89 millions de francs, soit environ un million par détenu...

Sachant que ce projet sera accompagné de la réfection des cuisines de Champ-Dollon, de la réalisation du nouveau poste de contrôle de la prison ainsi que de la mise en place d'une liaison entre l'ancien et le nouveau bâtiment, le montant total s'élève à quelque 109 millions de francs.

Isabelle Huber



Curabilis. Les conseillers d'Etat Mark Muller et Laurent Moutinot lors de la pose de la première pierre de la prison. (KEYSTONE)

MERCREDI 4 NOVEMBRE 2009
TRIBUNE DE GENÈVE